



COMMUNIQUE

FRACTIONNEMENT DES ACTIONS TRACTAFRIC MOTORS COTE D'IVOIRE (PRSC) :

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de **TRACTAFRIC MOTORS COTE D'IVOIRE** qui s'est tenue, le Vendredi 28 juin 2019, a approuvé la proposition du Conseil d'Administration de procéder au fractionnement des actions TMCI dans un rapport de 1 (une) pour 64 (soixante-quatre).

En conséquence, la valeur nominale par action qui s'élève à 8.000 FCFA sera désormais à 125 FCFA.

Le nombre d'actions pour chaque actionnaire sera multiplié par 64.

Le nombre d'actions de la société Tractafrique Motors Côte d'Ivoire passera de 160.000 à 10.240.000 actions dont 100% formant le flottant conformément à la Décision N° 2015-005 de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières fixant le volume minimum des titres composant le flottant des sociétés cotées.

Nous vous informons que la date prévue pour le fractionnement est le **25 octobre 2019.**

Toute information ou renseignement relatif à cette opération de fractionnement pourra être obtenu auprès de la SGI Attijari Securities West Africa à l'adresse suivante :

Rue Gourgas Tour Alpha 2000 (3^{ème} étage) / Plateau – Abidjan
Tél: (225) 20 21 98 26 / 20 21 98 32
Fax: (225) 20 21 98 27.



Fait à Abidjan le 08 octobre 2019

La Direction

BMW

MINI

HYUNDAI

FORD

MAZDA

EUROPCAR

MICHELIN